

# Thomas Willis convoite les cadres supérieurs expatriés

La gestion des cadres supérieurs expatriés est le créneau - de niche - de la société de courtage Thomas Willis

En France, elles sont cinq sociétés de courtage en assurances à avoir identifié un nouveau relais de croissance : la mobilité internationale des cadres supérieurs. Thomas Willis, courtier à Lyon depuis 1999, a ainsi créé il y a cinq ans un département dédié à ces travailleurs étrangers qui viennent s'installer quelques mois, voire quelques années en France dans le cadre de leur activité professionnelle.

« Nous travaillons en collaboration avec des agences de relocation », explique Alexandra Rivière, chargée du département international

chez Thomas Willis. « Ce sont des sociétés qui assistent les expatriés pour toutes leurs démarches administratives : du choix des banques et des assurances à la location ou à l'achat d'appareils en passant par l'abonnement téléphonique... À Lyon, il en existe une vingtaine. » En plus des conseils prodigués en anglais,

espagnol ou allemand, le courtier lyonnais propose aux cadres d'entreprises comme Sanofi Pasteur, Renault Trucks, Rhodia ou encore Salomon des contrats d'assurance pour l'habitation, l'automobile et la santé. Une activité qui prend de plus en plus de poids puisqu'elle représentait, en 2008, 35 % des 230 000 euros de chiffre d'affaires (CA) annuel réalisé par la société

**L'activité représentait, en 2008, 35 % des 230 000 euros de chiffre d'affaires**

de courtage. Essentiellement positionné sur la région lyonnaise, le courtier Thomas Willis avoue bénéficier d'un contexte favorable pour le développement de cette nouvelle activité. « Grâce à l'agence de développement Adely notamment, la région Rhône-Alpes s'attache à internationaliser ses entreprises. De plus en plus de cadres arrivent de l'étranger pour occuper des postes clés, à l'image des Suédois, des Hollandais et des Japonais », se réjouit Alexandra Rivière. Voilà pourquo



De g. à d. : Alexandra Rivière (déléguée générale au développement international), Audrey Laforest (chargée de clientèle), Frédéric Bonnan (délégué général Thomas Willis) / D.R.

ré de courtage cherche, aujourd'hui, à diversifier ses prestations. « Nous sommes en train de lancer d'autres services comme le courtage en prêts bancaires. Et d'ici à la fin de l'année, nous allons également proposer à nos clients la gestion de leur patrimoine », confie Frédéric Bonnan, délégué général de l'entreprise. Boosté par ce nouveau débouché, le patron espère accroître son CA de 5 % en 2009, tout en augmentant le nombre d'apporteurs.

## Carte d'identité

### IMPLANTATIONS :

2 agences (Lyon et Écully)

### DATE DE CRÉATION :

1999

### DIRIGEANT :

Frédéric Bonnan

### EFFECTIF :

3 personnes + 1 consultant

230 000 euros

### PART DE L'ACTIVITÉ « MOBILITÉ » SUR LE CA :

35 %

### OBJECTIFS :

5 % en 2009

### SITE INTERNET :

www.thomas-willis.com